



HÔTEL & CAMPINGS ECONOMES EN EAU, EN ÉNERGIE ET EN PESTICIDES : LE FILM

Mars 2017

Une autre vie s'invente ici



HÔTEL & CAMPINGS ECONOMES EN EAU, EN ÉNERGIE ET EN PESTICIDES : « ILS L'ONT FAIT, DÉMONSTRATION À L'APPUI ! »

Camping du Domaine de La Palme (La Palme), Camping les Floralys (Narbonne), Hôtel de Paris (Narbonne)

Avec 500 à 600 millions d'euros de chiffres d'affaire par an, l'activité touristique sur le littoral audois représente un secteur économique important du département (10 à 12% du PIB de l'Aude). Cependant, avec ses 10 à 12 millions de nuitées globalement concentrées sur la période estivale, cette même activité représente aussi une forme de pression importante sur une période de l'année sensible pour le territoire, notamment du point de vue de la vulnérabilité des ressources...



Dans ce contexte, sur plus de deux années, un hôtel et deux campings de la Narbonnaise ont testé « au quotidien » différentes solutions pour réaliser des économies d'eau et d'énergie, et éliminer l'usage des pesticides dans la gestion de leurs établissements respectifs.

Cette opération pilote a été initiée par le Parc naturel régional dans le cadre du programme « Eco-Habitons le Parc » et réalisée avec l'aide de la CCI et le soutien financier de l'Agence de l'eau.

Grâce à ce partenariat original et à la complicité de ces trois établissements volontaires, plusieurs conseillers spécialisés sont d'abord intervenus pour analyser leur pratiques et leurs consommations, identifier les « marges de progrès » possibles et faire des préconisations concrètes d'amélioration des performances de chaque site.

La seconde phase du projet a ensuite consisté en un accompagnement professionnel direct de ces établissements pour mettre en œuvre et suivre réellement les résultats des préconisations précédemment identifiées.

Des solutions les plus simples : régulateurs de débit,

éco-douche, double chasse WC, ajustement d'abonnements, rationalisation de l'occupation des espaces, programmation du chauffage..., aux plus élaborées : récupération d'eau de pluie, recyclage d'eau de lavabos, travaux d'isolation, solaire thermique..., selon le choix et les possibilités des établissements. La « partie » pesticide n'a pas dérogé à cette démarche et une stratégie de gestion des espaces du camping a été co-construite (gestionnaire / accompagnant) et a permis d'aboutir à une suppression totale d'emploi de produits.

Cette seconde phase a été réalisée dans un cadre de travail original et novateur selon un principe « gagnant / gagnant » (rémunération de la mission d'accompagnement professionnel sur la base des économies réellement réalisées sur les volets énergie/eau ; nouvelles plantations et aménagements tout en ne manipulant plus de produits toxiques pour le volet pesticide).

Enfin, en 2015 et 2016, un bilan a été réalisé sur deux années de fonctionnement afin d'en tirer les premiers enseignements techniques, pratiques et méthodologiques en matière d'économie d'eau, d'énergie et de réduction de l'usage des pesticides.

Comment ont-ils fait ? Quelles solutions ont-ils testé et adopté ? Quelles ont été les difficultés et les réussites rencontrées ? Quelles économies ont-ils obtenu ? Quels en sont les enjeux pour le territoire ?

C'est l'objet même du film réalisé sur «ce retour d'expérience très pratique » désormais en ligne sur le site Eco Habitons le Parc » (www.parc-naturel-narbonnaise/ecohabitons).



Ce retour d'expérience filmé met en lumière les acteurs et les actions engagés, avec des résultats vérifiés, testés et approuvés en conditions réelles d'exploitation !

Découvrez le film en téléchargement



Cette opération pilote, concomitante sur trois établissements touristiques, a eu pour but de tester et d'éprouver, en conditions réelles d'exploitation, différentes solutions concrètes au quotidien, permettant in fine de concilier Ecologie et Economie. Les résultats de ces sites pilotes ont donc vocation à constituer de précieux retours d'expérience pratiques, destinés à être diffusés, communiqués et valorisés auprès de la filière économique touristique locale : difficultés rencontrées, solutions apportées, bilan de performances, économies réelles de consommation en eau et en énergie, rapport coût/efficacité des modifications de gestion engagées et/ou des équipements installés, etc.



« CLEFS POUR AGIR »... quelques exemples issus du retour d'expérience sur les 3 sites pilotes

Connaître / suivre / surveiller la consommation de son établissement

- Trouver et suivre le compteur général, surveiller ses factures, pose de sous compteurs différentiels, tenir un tableau de bord de suivi interne des consommations et des produits achetés...
- Sur la base du tableau de bord interne de l'établissement, identifier des points de vigilance particuliers, les postes ou zones à risques de dérives...

Exemples Eau : surveillance des consommations « anormales » (fuites en € et en m³...), des consommations de WC, douche collective, ballon ECS, ration de consommation par mobil home, ch hôtel, piscines, restauration...

Exemples Energie : identifier les dérives de consommation (chauffage, production d'eau chaude sanitaire,...) par la mise en place de compteur instantané, l'installation de sous compteurs et la tenue d'un tableau de bord

Exemples Pesticides : Repérer sur son espace les zones à risque pour la santé et l'eau (cours d'eau, fossés) par rapport à l'utilisation de pesticides, faire le bilan quantitatif des produits utilisés.



Engager des actions simples, dites « sans regret », réalisable soi même, avec effet immédiat

Exemples Eau : réglage robinet presto, pose Eco Douche (vigilance pbl débit chauffe eau gaz...), régulateur de débits robinet, eco plaquette, double chasse WC, pommeau de douche collective... (avec exemple de conso Avant / Après)... mettre en place un tableau de bord interne des indicateurs de conso

Exemples Pesticides : Mettre en place une stratégie de gestion de ces espaces extérieurs pour utiliser moins de pesticides. Définir une zone de prestige : sur laquelle, on ne veut pas d'herbe, que ce soit « propre »... / une zone de confort : sur laquelle on maîtrise la végétation / une zone « naturelle » : sur laquelle on laisse faire...

Exemples Energie : ajuster les abonnements (des gains de 2000 euros HT constatés), mettre régulièrement en concurrence les fournisseurs d'énergie (enjeu d'économie de 60 à 100 euros), ajuster le réglage des systèmes de déclenchement des éclairages extérieurs, ajuster le réglage des équipements sanitaires, installer des équipements hydro économes pour réduire la consommation d'eau chaude. Le suivi et la gestion : des économies d'énergie constatées de l'ordre de 17%

Mener des actions plus élaborées, nécessitant préférentiellement un accompagnement professionnel

- Faire intervenir un conseiller professionnel pour réaliser un audit intégral , déterminer les potentiels d'économie, aider à la mise en œuvre, suivre et évaluer les économies réalisées
- Projet de moquette solaire Camping La Palme (chauffages solaire des piscines)
Potentiel d'intégration des éco matériaux, solaire thermique, Solaire photovoltaïque, Bois énergie...
- Potentiel d'intégration « d'eau hors réseau » sur les équipements (bloc sanitaire, bungalows, Piscine)
- Mettre en œuvre les actions pour se passer des pesticides : utiliser du matériel mécanique / pailler / planter des espèces ornementales méditerranéennes...
- Amélioration thermique des bâtiments (isolation toiture, fenêtres, ventilation,...)



Actions auprès de la clientèle

Expliquer, sensibiliser la clientèle sur la fragilité du territoire visité, sur les actions engagées au sein de l'établissement et sur leur contribution à ces démarches de gestion économe et de préservation de nos cadres de vie.



« CHIFFRES REPERES »... quelques exemples constatés et mesurés sur les 3 sites pilotes

10 à 12 millions de nuitées touristique chaque année sur le littoral audois, correspondant à :

- Un chiffre d'affaire de 500 à 600 millions d'euros, 10 à 12% di PIB du département de l'Aude

- Une consommation en eau potable « estivale » de l'ordre de 1,2 millions de m³

- Exemples de consommation en eau relevée, en moyenne, AVANT et APRES la mise en œuvre des préconisations de l'opération pilote

- Hôtel de Paris (Narbonne) : 118 litres / nuitée AVANT et 86 litres / nuitée APRES, soit une réduction mesurée de 27% de la consommation de l'établissement



- Camping du Dm de La Palme (La Palme) : 102 litres / nuitée AVANT et 89 litres / nuitée APRES, soit une réduction mesurée de 13% de la consommation de l'établissement.

Si tous les établissements touristiques de la narbonnaise suivaient la même démarche que ces 3 établissements pilotes, avec des solutions simples, accessibles et à effet immédiat (sans regret), l'économie réalisée en eau potable « estivale » seraient de l'ordre de 130.000 à 230.000 m³, soit l'équivalent de la consommation de 1.3 à 2.3 millions de nuitées touristiques économisées chaque été.

Plus aucun pesticide utilisé au sein du camping et s'y ajoute une notion difficilement quantifiable mais tout aussi remarquable : un embellissement du camping par la création d'espaces verts méditerranéens.

L'ajustement des abonnements : une économie de 2000 euros HT pour le camping. Le suivi et la gestion des consommations : une réduction des consommations d'énergie de 17% pour l'Hôtel de Paris.

TÉMOIGNAGES DE PROFESSIONNELS QUI ONT PARTICIPÉ À L'EXPÉRIENCE PILOTE

MONSIEUR STÉPHANE GIRONA, gérant de l'Hôtel de Paris (NARBONNE)

« Tout seul, je ne l'aurais jamais fait. Avec un minimum de dépenses, on peut faire des économies sensibles. »



Résultats constatés

30% d'économies d'eau par nuitée

Aujourd'hui un client de l'hôtel consomme 1.7 kWh d'énergie/ chambre et 86 litres d'eau/nuitée

Soit une économie de 1.800 €HT/an pour 6.000 nuitées

MONSIEUR MICHEL MUNCK, précédent gérant du Camping du Domaine de La Palme (LA PALME)

« Nous conseillons à tous nos confrères de réaliser ce travail en collaboration avec le Parc, afin d'une part de réaliser un état des lieux de vos consommations, pour ensuite mettre en place des économies basiques et éventuellement aller plus en profondeur. De plus la démarche sera un plus indéniable pour votre communication envers les clients. »

Résultats constatés

35% d'économies d'eau par nuitée sur l'activité du camping, et 10% sur l'activité des locatifs

Aujourd'hui en camping une nuitée consomme 1.7 kWh d'énergie et 53 litres d'eau, et une nuitée en Mobil Home consomme 3.4 kWh d'énergie et 109 litres d'eau

Soit une économie de 1.800 €HT/

MONSIEUR FRANÇOIS SAINT ETIENNE, gestionnaire technique du Camping « les Floralys »

« Cette démarche nous permet de ne plus utiliser de pesticide dans le cadre de l'entretien de nos espaces du camping. Nous protégeons ainsi la santé de nos clients mais aussi l'eau qui nous entoure ».





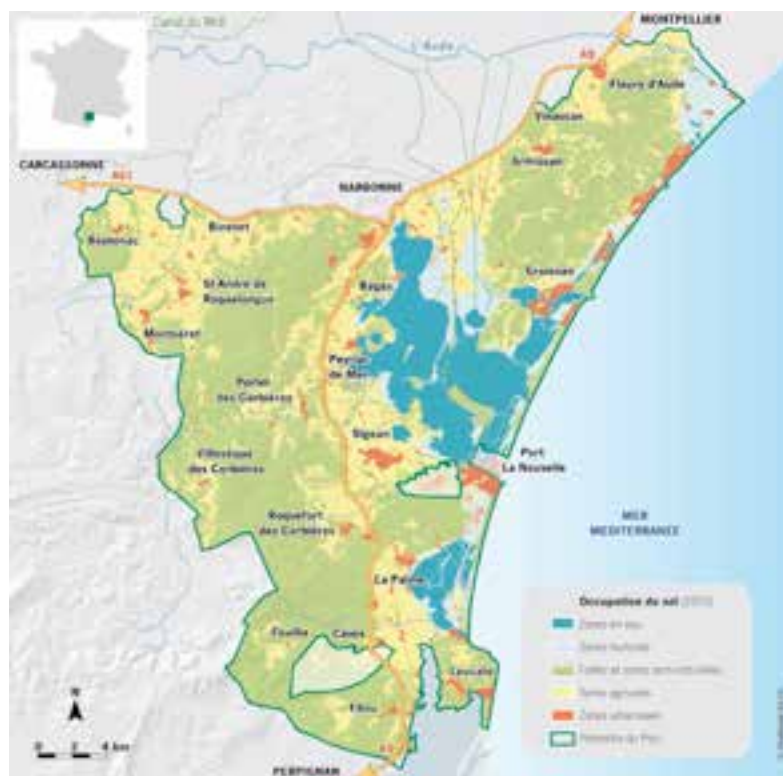
Les 51 Parcs naturels régionaux

«Un Parc naturel régional est un territoire habité, reconnu au niveau national pour sa forte valeur patrimoniale et paysagère, qui s'organise autour d'un projet concerté de développement durable, fondé sur la protection et la valorisation de son patrimoine»



Créé le 18 décembre 2003, **le Parc naturel régional de la Narbonnaise en Méditerranée** est un territoire exceptionnel, avec une équipe de professionnels chargés de préserver et d'améliorer la qualité de vie d'un territoire reconnu nationalement pour ses paysages et sa biodiversité. Les 21 communes concernées et les partenaires institutionnels (Région, Département, Agglomération) veulent faire du Parc un atout en conjuguant développement économique durable et préservation de l'environnement et du patrimoine.

CARTE D'IDENTITE DU PARC



21 communes / 70 000 ha / 35 000 habitants
 2003 : décret de création et labellisation du Parc
 2010 : renouvellement du label

Diversité des paysages et des milieux

42 km de littoral méditerranéen
 12 000 ha de zones humides
 28 000 ha de garrigues et pelouses

Grande diversité de milieux naturels

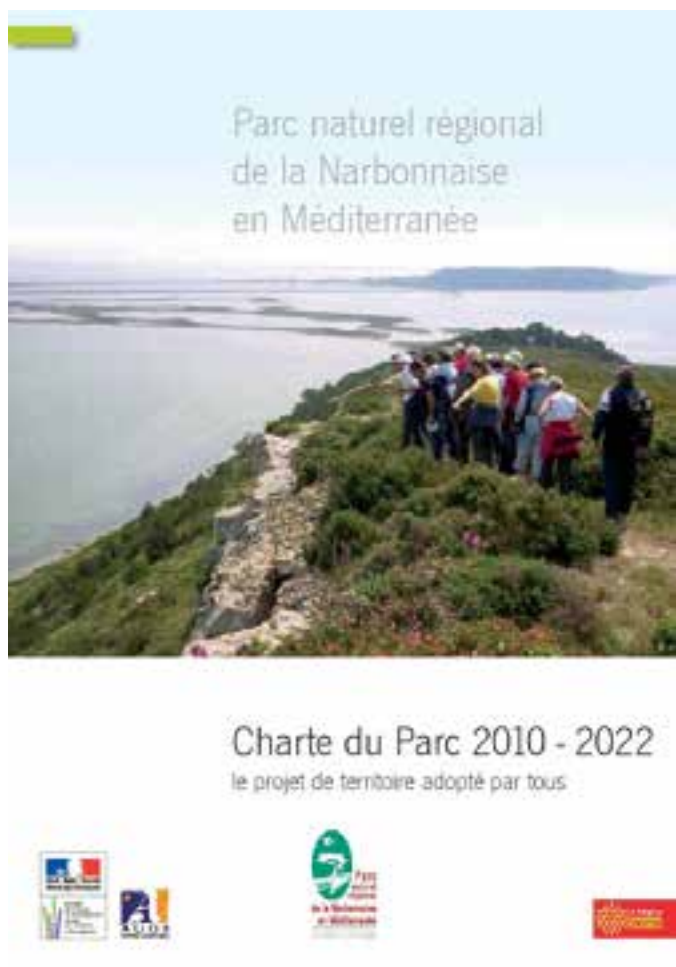
13 000 ha de sites classés et inscrits
 2 000 espèces de végétaux
 350 espèces d'oiseaux sur 514 dénombrées pour l'Europe
 1400 espèces de végétaux
 29 habitats naturels d'intérêt communautaire
 3500 ha acquis par le Conservatoire du Littoral
 56% du Parc en Natura 2000
 Site RAMSAR depuis 2006
 4 600 hectares de sites inscrits (plateau de Leucate, Île Sainte-Lucie...)
 8 900 hectares de sites classés (Massif de la Clape, Fontfroide, Gouffre de l'œil doux)

Patrimoine culturel

9 sites classés au titre des Monuments Historiques (Abbaye de Fontfroide, oppidum de Pech Maho et de Montlaurès...)
 3 sites classés au titre des Sites et Paysages (Massif de la Clape, Massif de Fontfroide, Canal de la Robine)

LA CHARTE DU PARC NATUREL REGIONAL 2010-2022

Le projet de territoire adopté par tous : Stratégie pour le territoire



Issue d'une large concertation, la charte définit les missions et les objectifs du Parc. La charte est le document de référence qui régit un Parc naturel régional. Unique et différente dans chaque Parc, elle résume à elle seule le projet de notre territoire pour douze ans. La charte consigne les priorités du Parc en matière de protection de l'environnement, d'aménagement du territoire, de développement économique et social, d'accueil touristique.

La charte du Parc naturel régional de la Narbonnaise en Méditerranée exprime une stratégie que nous pouvons résumer en quelques mots :

« À partir des patrimoines que nous protégeons et valorisons, nous favorisons un modèle de développement responsable et un cadre de vie harmonieux pour les habitants et les visiteurs »

AXE 1 : Protéger et valoriser nos patrimoines naturels et paysagers

Le premier axe de la stratégie vise à protéger et valoriser les patrimoines naturels et paysagers, la qualité et la quantité de la ressource en eau comme condition de préservation des complexes lagunaires et milieux humides, mais aussi des grands espaces de garrigues et forêt méditerranéennes.

AXE 2 : Aménager, construire et produire de manière responsable

Le second volet de la charte est intimement lié au premier. Il s'adresse aux acteurs qui font vivre le territoire : les bâtisseurs, des aménageurs, des producteurs. En tant qu'acteurs publics ou personnes privées, ils contribuent à faire du Parc un territoire qui évolue, un territoire habité et exploité durablement, dans le respect des grands « équilibres du vivant ».

AXE 3 : Vivre le Parc et sa dynamique avec ses acteurs et ses habitants

Le troisième volet de notre projet concerne les modes de coopération locale (capacité d'ouverture et d'échanges avec les territoires voisins ou plus lointains). Cet axe s'adresse non seulement aux habitants et à leurs représentants, mais également aux visiteurs qui séjournent ou visitent le territoire. Le Parc n'est pas un projet d'experts, mais un territoire de vie.

QUELQUES ACTIONS EMBLEMATIQUES

Les missions des Parcs sont les suivantes (article R333-4 du Code de l'Environnement) :

- La protection et la gestion du patrimoine naturel, culturel et paysager,
- L'aménagement du territoire,
- Le développement économique et social,
- L'accueil, l'éducation et l'information,
- L'expérimentation, l'innovation

Dans le cadre de la Charte de territoire 2010-2022 qui est mise en œuvre au fil des programmes d'actions annuels et pluriannuels, le Parc naturel régional de la Narbonnaise en Méditerranée compte les actions suivantes comme emblématiques :

Co-gestion des terrains du conservatoire du littoral



Le Parc est devenu peu à peu co-gestionnaire avec les communes concernées de différents sites, propriétés du Conservatoire du littoral : Peyriac-de-mer, les marais du Narbonnais, les rives de l'Aute, l'Oustalet.

Maison de la Clape – Accueil du Parc



En parallèle de l'animation du site Natura 2000 du massif de la Clape, le Parc, l'association de la Maison de la Clape et le Grand Narbonne ont travaillé à l'amélioration de l'accueil et de l'information du public aux enjeux du massif : paysager, écologique, historique et culturel.

Maquette remarquable : « La Narbonnaise entre terre et eau »

Un spectacle en 3D invite le visiteur à voyager dans le temps, depuis 10 000 ans avant J.-C. jusqu'à nos jours, par le biais de projections sur une carte en

relief de 4 m². Escalade incontournable sur le parcours « Nature : salée ou non ? » de la Narbonnaise Surprenante Méditerranée, la Maison de la Clape permet de s'immerger dans l'histoire de son massif et des Hommes qui l'habitent. Réalisée par l'équipe du Parc avec l'aide du CNRS et de VNF.

Durée de projection : 16 minutes Version française, anglaise, espagnole

Co-gestion de la Réserve naturelle régionale de Sainte-Lucie



Depuis 2010, la gestion de la réserve naturelle régionale (RNR) est assurée par deux co-gestionnaires que sont le Parc naturel régional et la commune de Port la Nouvelle. Le Parc assure la coordination générale de la gestion et certaines actions identifiées de manière

précise dans la programmation.

En 2016, le Parc prend en charge la gestion et le suivi des mesures compensatoires relatives au parc logistique portuaire de Port la Nouvelle dans la RNR de Sainte-Lucie.

Stratégie Touristique Intégrée et Innovante



Le tourisme est la deuxième activité économique après la viticulture sur le territoire du Parc. Dans les années à venir, l'ensemble des financeurs souhaite que le Parc joue

un rôle dans le développement du tourisme et dans le panel de l'offre touristique territoriale. Dans ce cadre, la stratégie touristique intégrée à mettre en œuvre par le Parc se doit d'être également innovante (STII). Le lancement de la stratégie touristique innovante et intégrée a eu lieu en 2014 pour une mise en œuvre concertée sur le territoire de la Narbonnaise depuis fin 2016.

Marque Valeurs Parc naturel régional



Valeurs Parc naturel régional, une nouvelle marque au service du développement durable des territoires

Voici plus de 20 ans que les Parcs naturels régionaux de France se sont dotés d'une marque commerciale afin de contribuer à la valorisation économique de produits et de services conçus en cohérence avec leurs valeurs et les enjeux de leurs chartes. Ils la renouvellent aujourd'hui en créant ensemble la marque "VALEURS PARC NATUREL RÉGIONAL" qui s'attache à mettre en avant le territoire, la dimension humaine et le respect de l'environnement.

Dans ce cadre le PNR de la Narbonnaise se lance en 2017 dans une démarche de marquage pour deux produits : le miel et le sel. Une réflexion pour la labélisation d'autres produits et services (vins...) et aussi en cours.

Animation de Docobs Natura 2000



Le Parc anime 4 sites Natura 2000. Il est donc opérateur des zonages suivants : Massif de la Clape, Étangs du Narbonnais, Étang de La Palme, Plateau de Leucate.

QUELQUES ACTIONS EMBLEMATIQUES

Programme Eco-habitons le Parc



Depuis 2010, le Parc a engagé le programme *Eco-Habitons le Parc* : programme transversal de sensibilisation, formation et accompagnement des habitants, collectivités et professionnels pour la mise en œuvre d'une gestion économe des ressources locales (énergie, eau, pesticides, biodiversité, paysage,

déchets). Il se concrétise par l'organisation de formations aux économies d'énergie, d'eau et de pesticides ainsi que par l'animation du « Défi Familles Economes avec le Parc » qui est un challenge collectif qui s'adresse à des foyers volontaires pour réduire les consommations en énergie, eau et pesticides domestiques.

Chantier d'insertion de Charpenterie de marine traditionnelle



Il n'en n'existe que deux en France, celui de Rochefort qui œuvre sur la frégate « Hermione » et celui du Parc naturel régional de la Narbonnaise en Méditerranée, à l'écluse de Mandirac. Constitué d'une équipe en insertion professionnelle d'une dizaine de personnes, le chantier de charpenterie de marine du Parc naturel régional de la Narbonnaise en Méditerranée est dirigé par Yann

Pajot, charpentier de marine et expert auprès de la DRAC.

L'équipe travaille toute l'année à Narbonne, entre le domaine du Grand Castélou et l'écluse de Mandirac pour entretenir et restaurer le patrimoine maritime et fluvial languedocien en mettant en œuvre des techniques traditionnelles de charpenterie de marine. En ce moment, il est par exemple possible d'y admirer la goélette Miguel Caldentey en cours de restauration (en partenariat avec le SIVU « Pailebot Miguel Caldentey »).

Cette activité vient compléter le volet « social » de la Charte du Parc reconnue en qualité « Agenda 21 ».

Archives du sensible



La politique culturelle du Parc en matière de recherche et d'édition est très reconnue et bien identifiée par les partenaires (DRAC, Région LRMP, Département, Conservatoire du Littoral,

Archives départementales, Bibliothèques, libraires, Fédération nationale des Parcs, presse culturelle, etc.). La page web des « Archives du sensible » sur le site internet du Parc est une ressource proposant tous les contenus des sujets abordés depuis 15 ans, mettant ainsi le patrimoine à la disposition de tout public.

Classe de découverte RAMSAR



Le Parc est un pionnier pour la mise en œuvre d'une politique d'éducation à l'environnement sur son territoire parmi les Parcs naturels régionaux. Depuis 2015, l'aboutissement de cette politique réside en l'animation de la Classe Découverte Ramsar.

Il s'agit d'un renforcement du programme d'activités pédagogiques et d'accueil des scolaires sur le site du Grand Castélou. Des animations mettant en avant une démarche scientifique liée à la préservation et la restauration des marais du Narbonnais et s'appuyant sur les suivis écologiques mis en place sur le Domaine du Grand Castélou y sont organisées.

FONCTIONNEMENT DES INSTANCES DU SYNDICAT MIXTE DU PARC

BUREAU SYNDICAL

Président

Bernard DEVIC

8 Vice-Présidents

Didier CODORNIU (Région Occitanie),
Magali VERGNES (Département de L'Aude),
Bernard BALLESTER (CCI), Jean-Marc VALLEVERDU (CA11),
Communes :

Michel CURADE, Guy SIE, Xavier BELARD, Pierre SANTORI

+ 9 membres du Comité syndical

CONSEIL SCIENTIFIQUE ET DE PROSPECTIVE DU PARC

Président : Bernard DELAY

CONSEIL DE DÉVELOPPEMENT Parc /Grand Narbonne

Président : Olivier RÉMY

COMITE SYNDICAL

61 titulaires répartis en 8 collèges

21 communes, Intercommunalités,
Département de l'Aude, Région Occitanie

COMMISSIONS THÉMATIQUES DU PARC

Affaires générales et Communication
Biodiversité

Ressources et Climat

Médiation, Economie, Agriculture et Développement

EQUIPE TECHNIQUE

Pour nous contacter

Standard du Parc

04 68 42 23 70

Courriel équipe

p.nom@parc-naturel-narbonnaise.fr

Ex : a.perea@parc-naturel-narbonnaise.fr

Parc naturel régional de la
Narbonnaise en Méditerranée
1 rue Jean Cocteau
11130 Sigean
info@parc-naturel-narbonnaise.fr

Direction



Alain PEREA
Directeur



Alain BERGÉ
Directeur-adjoint



Alice ROY
Communication



Céline PAYA-REIG
Secrétaire générale

Administration



Magali MULET
Affaires financières et
ressources humaines



Valérie LEROUX
Assistante comptable



Céline BOILEAU-
LLAONETA
Secrétaire de direction

Réserve Naturelle
Régionale de Sainte Lucie



Emmanuelle ROMET
Conservatrice



Jérôme PAOLI
Garde du littoral



Eric JOUBERTOUT
Garde du littoral

Chantier d'insertion
Charpenterie de marine



Yann PAJOT
Charpenterie de marine

Missions transversales



Eric VOQUE
Référént Ressource en eau
& Eco-développement



Laurent BÉNAU
Référént Qualité des
milieux aquatiques



Fanchon RICHART
Référént Paysage, SIG et
Natura 2000 Plateau de
Leucate



Typhaine LEGRAND
Référént Energie Climat



Olivier LECLERCQ
Chargé de mission
Energie Climat

Pôle
Lagunes et zones humides



Kattalin FORTUNÉ-SANS
Référént Pôlé



Christophe LAUZIER
Garde du littoral



Karine DUSSERRE
Chargée de mis-
sion Peyriac de mer



Guillaume SALES
Garde du Littoral



Camille PFLEGER
Chargée de mission-
Leucate-La Palme



Sylvain NICOLAS
Chargé de mission-
Marais du Narbonnais

Pôle
Massifs et Piémonts



Corinne PACHE
Référént Pôlé
Clape et Oustalet



Christophe CAUQUIL
Garde du littoral



Jade CHING
Agriculture et PAEC



Elsa BENKARA
Chargée de mission
Etangs du Narbonnais

Pôle
Médiation



Marion THIBA/
Nathalie POUX
Référént Pôlé Médiation
Culture & Patrimoine



Marie MASSÉ-DEWEIRDER
Education au territoire



Marianne BANCAL
Événementiels



Virginie GENET
Animations



Bertrand DULAC
Tourisme



Sylvie PIFFAUT-BARRAU
Patrimoine



Maquette 3D Maison de la Clape



Domaine du Grand Castelou



Transport des plans de Centaurées



Formation jardinage- Ecohabitons le Parc



Animations ENS - Crédit Insectes et Nature



Exposition sur les Chalets de Gruissan chez «Poulet de Gruissan» Crédit S. Goussopoulos



Animations ENS



Troupeau dans la Clape



Chantier de charpenterie-Crédit P. Legéard

Parc naturel régional de la Narbonnaise en Méditerranée

1 rue Jean Cocteau
11130 Sigean
info@parc-naturel-narbonnaise.fr
04 68 42 23 70

Pour en savoir plus sur le Parc naturel régional de la Narbonnaise en Méditerranée

www.parc-naturel-narbonnaise.fr

Rejoignez-nous sur les réseaux sociaux



fb.com/PNR.Narbonnaise



twitter.com/PNR_NM

